

que vous le complèterez dans le cours de cette année ou de la saison de la navigation. Je serai en bas dans quelques jours pour vous voir. Dans tous les cas ne lui répondez pas avant de me voir. Il a été question d'une diminution de valeur parce que le bassin est plus court. Perley dit qu'il est plus court de trente-et-un pieds. Je crois qu'on peut les convaincre que quelque contrat en bloc peut seul assurer l'achèvement de l'ouvrage pendant la saison prochaine.

“ A vous,

“ R. H. MCGREEVY.”

Le 16 mai, tel que promis dans la lettre de Robert McGreevy, Perley écrit à Larkin, Connolly et Cie, leur demandant de lui indiquer “en chiffres ronds, la somme pour laquelle ils complèteraient le bassin (*dock*) pendant l'année 1884” ainsi qu'une semblable somme pour l'érection d'un caisson. Il semble, d'après cette lettre, que la question de payer aux contracteurs une somme ronde pour les induire à finir le bassin avait été discutée quelques mois auparavant entre Perley et les entrepreneurs. Le 19 mai, Larkin, Connolly et Cie, répondent par une offre de faire l'ouvrage pour \$64,080, et la chambre du caisson pour \$10,000.

Le brouillon original de la réponse, de la main de Robert McGreevy, a été produit pour faire partie de la preuve. Robert McGreevy et O. E. Murphy ont juré qu'il a été soumis à l'approbation de Thomas McGreevy et révisé par celui-ci.

Le 24 mai, Perley écrit deux longues lettres aux Commissaires du havre; l'une annonçant qu'il s'était décidé à diminuer la longueur du bassin de 55 pieds, et l'autre, qu'il avait reçu de Larkin, Connolly et Cie, une offre de compléter le bassin ainsi raccourci pour une somme ronde de \$64,080, et le caisson pour \$10,000, et recommandant que l'offre fut acceptée.

Le 29 mai, les Commissaires du havre s'assemblent et acceptent ces recommandations, sujettes à l'approbation du ministre des Travaux Publics, puis, le 5 juin, Sir Hector Langevin fait rapport au Conseil, recommandant que l'action des Commissaires du havre soit approuvée “à condition que le caisson soit complété le 1er novembre alors suivant, que tous risques et responsabilités seraient supportés par les entrepreneurs, et que ceux-ci ne feraient aucune réclamation pour travaux additionnels (*extras*) à l'avenir.”

Les conditions attachées à cette recommandation du ministre prouvent qu'il a dû avoir soigneusement étudié le sujet, mais, à notre avis, il doit avoir connu qu'en convenant de payer à Larkin, Connolly et Cie, \$74,000 pour des travaux qu'ils étaient déjà convenus d'exécuter par leur contrat antérieur, il agissait d'une manière absolument injustifiable.

Après l'approbation du rapport du ministre par le Gouverneur en conseil, le contrat a été passé le 25e jour de juin 1884.

Le 2 juin, dès que les Commissaires du havre eurent accepté les recommandations de Perley, des billets furent souscrits par Larkin, Connolly et Cie pour une somme de \$22,000 payable à Thomas McGreevy.

Murphy dit (p. 112): “Un billet pour \$2,000 à deux mois était fait à l'ordre de Michael Connolly. Un billet pour \$5,000 à trois mois était à mon ordre. Un pour \$5,000 à quatre mois était à l'ordre de Nicholas Connolly. Un autre pour \$4,000 à cinq mois a été fait à l'ordre de Michael Connolly, Patrick Larkin en a eu un autre pour \$6,000 à six mois, Robert McGreevy m'a remis plus tard le billet de \$6,000, en me disant que son frère voulait des billets pour des sommes plus faibles. Je lui donnai \$2,000 en argent comptant, et deux billets à l'ordre de Michael Connolly pour \$2,000 chacun.

Ces billets furent remis par Murphy à Robert McGreevy qui jure en avoir donné trois à son frère, le jour où il les a reçus, et lui avoir payé le produit des autres plus tard. Thomas McGreevy dit qu'il ne se rappelle pas avoir reçu ces billets de son frère. La somme de \$22,000 payée pour retirer ces billets paraît, d'après le rapport de nos comptables, avoir été entrée dans les livres de Larkin, Connolly et Cie, le 30 avril 1885, au titre “Dépenses incidentes”, et nous n'avons aucune hésitation à déclarer qu'elle a été ainsi payée par Larkin, Connolly et Cie, et qu'en tout ou en grande partie elle a été reçue par Thomas McGreevy.